

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Septembre 2008

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 23 Septembre 2008 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint.

Etaient Présents : Mr Joseph REY, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mr Abdel DJEROUROU, Mr Gentil DOMESOR, Mme Michèle ERCOLE, , Mr Michel MASSEGLIA, Mr Pierre OZENDA, Mme Mireille PALLANCA, Mr Alain RAVIOLA, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mr Henri SOFFLICH, Mme Josiane VACCARI.

Etaient absents-excusés : Mr Joseph GHILARDI donne procuration à Mr Joseph REY, Mme Cécile BACHET donne procuration à Mr Paul REY, Mr Michel JOUVE donne procuration à Mr Francis FRECOURT, Mme Anne-Marie ANGELINI donne procuration à Mr Abdel DJEROUROU.

Secrétaire de Séance : Mr Paul REY.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué ouvre la séance à 17H00.

Il est demandé d'observer une minute de silence en la mémoire de sœur Marie-Angeline RISSO, dernière Religieuse breilloise décédée et dont les obsèques ont eu lieu ce jour à Breil.

Monsieur Michel MASSEGLIA fait part de son souhait que soit rajouté à l'ordre du jour la question d'une Motion sur la défense du service public de la Poste en ce jour de grève.

Après lecture de sa proposition, **Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué**, a demandé l'avis du Conseil qui a décidé de remettre cette question à un ordre du jour du prochain Conseil Municipal après étude de la dite proposition.

Approuvé

Monsieur Michel MASSEGLIA a souhaité qu'une délibération portant critères d'attribution de subventions aux Associations soit débattue au prochain Conseil Municipal dans un climat d'équité.

Monsieur Abdel DJEROUROU 5^{ème} Adjoint, répond que cette question sera à l'étude des prochaines commissions.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

| | | |
|--------------|---|---|
| 20 Juin 2008 | : | Location d'un bureau situé au CLSH 225, boulevard Jean-Jaurès à Breil pour l'orthophoniste Coût de la location : 20,00€ par après-midi toutes charges comprises. |
|--------------|---|---|

| | | |
|-----------------|---|--|
| | | <p>Durée : Année scolaire 2008-2009 Prend effet à compter du 01/09/2008 et se termine au 30/06/2009.</p> |
| 23 Juin 2008 | : | <p>Convention de location d'un appartement situé 200 rue René Cassin à Breil sur Roya Loyer : 400€/mois toutes charges comprises Durée : Prend effet au 01 Juillet 2008 pour se terminer le 30/06/2009</p> |
| 23 Juin 2008 | : | <p>Convention de location d'un appartement situé au 1^{er} étage de l'Ecole Primaire Jean Moulin Coût de la location : 400,00€/mois toutes charges comprises Durée : Prend effet à compter du 01/07/2008 et se termine 30/06/2009.</p> |
| 27 Juin 2008 | : | <p>Convention mise à disposition du véhicule Renault trafic à l'école primaire Mise à disposition gratuite du véhicule pour la journée du 01 Juillet 2008 de 8H00 à 18H00 pour le transport de vélos nécessaire à la journée organisée à Castérino pour les enfants de l'Ecole Primaire.</p> |
| 04 Juillet 2008 | : | <p>Convention de location d'un appartement situé 4 Chemins des Oliviers à Breil sur Roya ; Loyer : 300€/mois charges comprises Durée : 6mois, à compter du 01^{er} Juillet 2008 et se terminera au 31 Décembre 2008</p> |
| 24 Juillet 2008 | : | <p>Contrat de prêt de 126.000€ Travaux investissement du Budget communal avec DEXIA Crédit Local Montant : 126.000€ Durée : 25ans Périodicité : Annuelle Taux fixe : 5.26% Echéance constante, intérêts perçus terme échu proportionnel Date de valeur de la réalisation : 11/08/2008 Première échéance au 01/08/2009</p> |
| 24 Juillet 2008 | : | <p>Contrat de prêt de 65.000€ Travaux investissement du Budget annexe Eau & Assainissement avec DEXIA Crédit Local Montant : 65.000€ Durée : 25ans Périodicité : Annuelle Taux fixe : 5.26% Echéance constante, intérêts perçus terme échu proportionnel Date de valeur de la réalisation : 11/08/2008</p> |

| | | |
|--------------------------|---|---|
| | | Première échéance 01/08/2009 |
| 30 Juillet 2008 | : | Convention de formation pour le personnel de la Maison des Bambins Prestation : formation "Analyse des pratiques professionnelles". Durée : 3,4 et 5 Novembre 2008. Participation financière : 700€/jour, soit : 2.100€TTC |
| 10 Septembre 2008 | : | Avenant à la Convention de location appartement situé 4 Chemin des Oliviers à Breil sur Roya. Loyer : 300€/mois charges comprises Durée : 9 mois à compter du 01 ^{er} Avril 2008 |

Approbation du Procès Verbal de la Séance du 02 Juillet 2008

Le Procès Verbal de la séance du 02 Juillet 2008 est **Approuvé**

Monsieur Michel MASSEGLIA fait remarquer une erreur dans la rédaction du paragraphe concernant son intervention portant sur sa volonté d'embaucher un conducteur de travaux, pour réaliser une maîtrise d'œuvre et non une maîtrise d'ouvrage tel que libellé dans le compte-rendu.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Travaux d'aménagement de la Bibliothèque municipale – Demandes de subventions au titre de la D.G.E (Dotation Globale d'Équipement) et au Conseil Général.

Dans le cadre du développement de la Bibliothèque municipale, **Monsieur Joseph REY** 1^{er} Adjoint délégué, propose de demander une subvention au titre de la D.G.E (Dotation Globale d'Équipement) et au Conseil Général concernant la mise en place de 2 vitrines afin de promouvoir l'activité culturelle ainsi qu'un point informations Jeunesse.

Monsieur Francis FRECOURT 3^{ème} Adjoint, a précisé les caractéristiques de cet investissement attractif pour la Bibliothèque municipale au niveau de la présentation des nouveaux ouvrages. De plus, l'éclairage des locaux par lumière naturelle apportera de meilleures conditions de travail.

Approuvé

2 - Réalisation de bureaux aux Services Techniques – Demandes de subventions au titre de la D.G.E (Dotation Globale d'Équipement) et au Conseil Général.

Monsieur Francis FRECOURT 3^{ème} Adjoint, a apporté des informations sur cette extension : Aménagement de 4 bureaux sur mezzanine avec salle de réunion dans la 1^{ère} travée dans l'ex garage des Pompiers, en face des vestiaires conformes aux règles d'hygiène et sécurité.

Le choix a été motivé par l'avis favorable de l'ingénieur hygiène et sécurité du

Centre de Gestion des Alpes-Maritimes, l'avis favorable de la Commission des travaux en concertation avec les représentants du personnel.

Approuvé

3 - Schéma directeur eau potable – Demandes de subventions au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau (pièce jointe communiquée aux élus).

Monsieur Francis FRECOURT 3^{ème} Adjoint, présente la situation actuelle :

La commune n'a, à ce jour, jamais fait réaliser de diagnostic-schéma directeur.

Les plans des réseaux sont incomplets et ne sont pas à jour.

Les rendements des réseaux ne sont pas connus sur toutes les unités de distribution et la gestion quotidienne est difficile.

Certains quartiers vont se développer, une maîtrise précise des réseaux est donc nécessaire.

La commune s'engage dans une démarche d'ensemble visant à améliorer au mieux son service de l'eau.

Elle souhaite donc lancer cette étude pour optimiser son fonctionnement et disposer d'un outil efficace pour gérer au mieux les ressources existantes sur son territoire.

Cette étude a donc un double objectif : établir un diagnostic précis du fonctionnement des installations et un schéma directeur pour définir les orientations concernant les travaux à réaliser à court et moyen terme.

Cette opération s'inscrit dans une politique globale qui s'insère dans une volonté d'engager une réflexion, après l'installation de compteurs de distribution déjà installés et à partir de 2009 la mise en place de compteurs individuels conformément à la Loi.

Monsieur Michel MASSEGLIA précise son accord sur le principe et s'interroge sur l'absence du dernier rapport sur l'Eau. De plus, il souhaiterait connaître le bilan d'approvisionnement en eau de la période estivale. Il demande une plus grande concertation avec la population et précise qu'un échéancier pour le règlement des factures serait souhaitable.

Monsieur Francis FRECOURT 3^{ème} Adjoint, précise que cet été, il y a eu plus de 13 fuites d'eau importantes sur le réseau, dû certainement à des mouvements de terrain.

Il confirme que les programmes de travaux engagés et inscrits au Budget permettent de s'engager dans la voie des investissements sans perdre de temps.

Il précise que le rapport sur l'eau 2007 est quasiment identique au précédent.

Il précise de plus, que comme à Libre des réunions de concertation auront lieu pour expliquer les tarifs votés à minima imposés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général

Approuvé à l'Unanimité

4 - Aménagement de la rue du Collet – Demandes de subventions au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué, fait part de la nécessité d'effectuer des travaux dans la rue du Collet.

Il demande l'autorisation de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de ses travaux, d'un montant de 88.312€H.T

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué, précise que des réunions auraient lieu avec les riverains pour la réalisation des réseaux de la rue Rostagni et du Collet.

Approuvé à l'Unanimité

5 - Aménagement Aire de Jeux/Sports – Demande de subvention au Conseil Général.

Dans le cadre d'une politique de la Jeunesse, **Monsieur Joseph REY** 1^{er} Adjoint délégué, après avis favorable de la Commission Jeunesse et Sports, propose la création d'un terrain Multisports contigüe au jeu de boules et à l'endroit de la piste de Skate. Cet aménagement ludique en accès libre est composé d'une structure métallique en treillis soudé, scellée avec un gazon synthétique.

Monsieur Abdel DJEROUROU 5^{ème} Adjoint, informe les Conseillers sur les caractéristiques techniques d'une telle aire de jeux.

Approuvé à l'Unanimité

6 & 7 - Approbation de la nouvelle Convention "Accueil Loisirs" entre la C.AF et la ville de Breil sur Roya et de la Convention d'objectifs et de financement relative aux établissements d'accueil jeunes enfants 0-4ans/Ville de Breil.

Madame Marie-Lou ALLAVENA 2^{ème} Adjointe, présente les Conventions types proposées par la C.A.F en précisant que son engagement financier auprès des collectivités locales sera revu à la baisse pendant les 3ans et amènera un auto financement communal plus important pour maintenir la qualité des services à la population Crèche et CLSH.

Approuvé à l'Unanimité

8 - Création et suppression de poste

Dans le cadre de la modification du tableau des effectifs, **Monsieur Joseph REY** 1^{er} Adjoint délégué propose :

- La suppression d'un poste de contrôleur de travaux dans la filière technique.
- La création d'un poste d'infirmière territoriale et la suppression d'un poste de cadre supérieur de santé au titre de la filière médico-sociale à compter du 31/12/2008.

Après vacance publiée au Centre de Gestion des Alpes-Maritimes et publicité dans la Lettre du cadre territorial et la Gazette des Communes, il propose :

- La création d'un poste d'agent des services publics, industriels et commerciaux. Contrat de droit privé sur une base indicative indiciaire de la Convention collective de l'Eau & de l'Assainissement sur le barème d'agent de maîtrise assimilé cadre.

Monsieur Michel MASSEGLIA demande des précisions sur le dernier poste.

Approuvé à l'Unanimité

9 - Décisions Modificatives Budgétaires (pièces jointes):

•Budget Commune

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué, détaille les inscriptions budgétaires de la Décision Modificative qui prend en compte certain réajustement sur la Section

Fonctionnement et des inscriptions nouvelles sur la Section Investissement pour l'aménagement immobilier mobilier des Services Techniques.

Approuvé à l'Unanimité

•Budget Eau & Assainissement

Monsieur Michel MASSEGLIA s'interroge sur l'utilisation des recettes nouvelles et sur le caractère excessivement excédentaire du Budget.

Il précise que la chronologie de cette procédure concernant l'augmentation des tarifs avec des inscriptions de dépenses d'investissement nouvelles n'est pas correcte et qu'il convient de ménager le portefeuille du contribuable.

Approuvé à l'Unanimité.

A la fin des débats, **Monsieur Joseph REY** 1^{er} Adjoint délégué, demande si d'autres informations sont demandées par les Conseillers.

Monsieur Michel MASSEGLIA précise que le journal municipal n'a pas reçu de dépôt légal et qu'il pourrait être ouvert à l'opposition.

Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué, précise qu'une amélioration est en cours dans l'édition de ce bulletin afin de donner des informations plus précises à la population. Celui-ci doit être la vitrine de l'action du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph REY 1^{er} Adjoint délégué lève la séance à 18H50.

Pour le Maire,

Le 1^{er} Adjoint délégué

Joseph REY